

# Bulletin FrancoPaix

UQAM



CHAIRE **RAOUL-DANDURAND**  
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES  
Centre FrancoPaix

**Vol. 5, n° 7**

Septembre 2020



## **La mobilisation politique transnationale pour une alternance démocratique au Gabon**

Par Delphine Lecoutre

PAGE 2

## **Décryptage. Burkina Faso : des élections dans un contexte de fragilité particulier**

PAGE 11

## **Nouvelles et annonces**

PAGE 13

# La mobilisation politique transnationale pour une alternance démocratique au Gabon : opposition politique, société civile et diaspora (2009-2016)

Par Delphine Lecoutre

**Delphine Lecoutre**

Politologue africaniste

Enseignante au Centre d'études diplomatiques et stratégiques et au Centre international de formation de l'École militaire de Saint Cyr Coetquidan, France

Coordnatrice et porte-parole Tchad, Centrafrique, Gabon, Cameroun et République du Congo à Amnesty International France

Les opinions émises n'engagent que leur auteure.

[delphilecoute@gmail.com](mailto:delphilecoute@gmail.com)



## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

**Le décès du président Omar Bongo Ondimba en 2009**, après 42 ans au pouvoir, a fait naître une réelle effervescence politique et a favorisé une mobilisation civique tant au Gabon que dans la diaspora. Son fils Ali Bongo Ondimba est devenu chef de l'État la même année suite à une élection contestée.

**L'opposition, la société civile locale et la diaspora** se sont mobilisées depuis 2009 pour mener des actions collectives transnationales visant à provoquer une alternance démocratique au Gabon. La période 2009-2016 est révélatrice des ambitions, du mode opératoire et des faiblesses de ces acteurs.

**Entre 2009 et 2015, André Mba Obame ou « AMO »** chercha par tous les moyens à contraindre le président Ali Bongo Ondimba à entamer des négociations avec l'opposition : il tenta une mutualisation transnationale des acteurs d'opposition.

**L'une des erreurs d'« AMO »** est probablement de n'avoir pas compris qu'Ali Bongo Ondimba n'était pas un homme de compromis, mais plutôt un adepte du clivage et de la confrontation.

**L'élection présidentielle de 2016** entre le président sortant et Jean Ping a aussi été un moment intense de mobilisation au Gabon comme dans la diaspora.

**La crise post-électorale de 2016** a montré les limites de l'opposition politique mais aussi la résilience de la diaspora qui a multiplié les interactions avec la société civile au Gabon, elle-même devenue le fer de lance de la contestation locale.

**La transnationalisation de cette contestation politique** a également montré ses limites en raison de son absence de coordination et de structuration empêchant dès lors de capitaliser sur cette mobilisation.



Photo de couverture : des membres de la diaspora gabonaise manifestent à l'esplanade du Trocadéro à Paris, le 3 septembre 2016.

**En juin 2009, le décès du président Omar Bongo Ondimba, après 42 ans au pouvoir<sup>1</sup>, surprend les Gabonais, au pays comme dans la diaspora<sup>2</sup>. Cette disparition offre soudainement la perspective d'une alternance politique, jamais réalisée depuis l'accession du Gabon à l'indépendance le 17 août 1960. Cette séquence politique, prévue constitutionnellement pour durer trois mois (juin-août 2009), fait naître une réelle effervescence et favorise la mobilisation d'une société civile gabonaise – syndicats, associations et diaspora – très vigilante vis-à-vis des élections présidentielles anticipées du 30 août 2009.**

Cette mobilisation civique soudaine des citoyens gabonais, tant au Gabon que dans la diaspora, s'explique alors par leur profond désir de changement et par une réelle méfiance vis-à-vis des autorités gabonaises soupçonnées de falsifier les résultats électoraux. Depuis le retour du multipartisme consacré par la Constitution de la République gabonaise de 1991, un scénario identique s'est répété à chaque élection présidentielle<sup>3</sup> : 1) scrutins entachés de très forts soupçons d'irrégularités; 2) répression des contestataires pour les réduire au silence; 3) appels au dialogue pour satisfaire la communauté internationale et 4) cooptation des opposants au régime en place en leur attribuant des postes dans l'appareil d'État.

Jusqu'à aujourd'hui, la transhumance politique est la trajectoire principale de la classe politique gabonaise. D'une part, pendant des décennies, la plupart des étudiants activistes contestataires de la diaspora et des membres de l'opposition ont fini par être cooptés par le régime<sup>4</sup>. Beaucoup sont rentrés au pays pour occuper des postes dans l'administration et les entreprises parapubliques. D'autres leaders de l'opposition se sont présentés aux élections présidentielles, se sont auto-proclamés

vainqueurs et ont contesté les résultats, avant de participer à des négociations politiques inclusives « d'ouverture » et de rejoindre un gouvernement d'union nationale. Cet état de fait remettait finalement constamment en selle le régime Bongo, généralement en difficulté au sortir des élections. Les cas du Père Mba Abessole et de Pierre Mamboundou sont emblématiques à cet égard<sup>5</sup>.

D'autre part, un certain nombre de membres du Parti démocratique gabonais (PDG)<sup>6</sup> ont rompu avec le régime au pouvoir pour rejoindre l'opposition, généralement faible et peu structurée, pour des motifs divers. Ils ont changé de camp par opportunisme, intérêt et calcul, par revanche ou encore par conviction. Certains d'entre eux, frustrés par leur marginalisation, ont tenté de faire monter les enchères sur leur « valeur politique », en capitalisant sur leur nom et leur stature, se lançant finalement comme indépendant ou créant un nouveau parti politique, exutoire de leurs déceptions, sans avoir ni socle idéologique ni véritable projet politique.

La stratégie de négociation avec l'opposition a pleinement démontré son efficacité sous Omar Bongo. En revanche, lors de la passation de pouvoir à son fils, Ali, deux figures de l'opposition, André Mba Obame (dit « AMO ») et Jean Ping, ont refusé catégoriquement toute négociation pour un exercice du pouvoir avec le président Ali Bongo Ondimba. Ils estimaient l'avoir vaincu dans les urnes respectivement en 2009 et 2016. N'ayant rien négocié dans le sillage de l'élection présidentielle de 2009, « AMO » n'a pas « trahi » le peuple gabonais, ce qui lui a valu – lors de ses funérailles – un hommage de trois jours par plus de 300 000 Gabonais dans les rues de Libreville<sup>7</sup>. Contestant lui aussi, les résultats proclamés par la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP) donnant Ali Bongo Ondimba (dit « ABO »)

vainqueur de l'élection présidentielle du 27 août 2016, Jean Ping se considère encore aujourd'hui comme le véritable « président élu » du Gabon<sup>8</sup>. Il refuse depuis fermement de participer à un quelconque dialogue politique d'ouverture (comme celui d'Angondjé en avril-mai 2017). Suite à l'accident vasculaire cérébral du président Ali Bongo en Arabie saoudite le 24 octobre 2018, Jean Ping reste déterminé à aboutir à une « passation pacifique du pouvoir » dans le cadre d'une « déclaration de vacance » par les institutions compétentes grâce à « une action de mobilisation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur<sup>9</sup> ».

Dans le contexte gabonais extrêmement mouvant, trois types de protagonistes – l'opposition, la société civile locale et la diaspora – se sont mobilisés depuis 2009 pour mener des actions collectives transnationales visant à provoquer une alternance démocratique au Gabon. L'analyse de leurs raisons et de leurs modes d'action montre que, si certains d'entre eux agissent avec détermination, de manière coordonnée et dans l'intérêt collectif, d'autres s'engagent sans véritable stratégie et dans des logiques d'intérêts et « de cour<sup>10</sup> ». La période 2009-2016 est extrêmement révélatrice des ambitions, du mode opératoire et des faiblesses de ces trois types d'acteurs. S'ils avaient apparemment pour objectif commun le dégagisme d'Ali Bongo, leurs mobiles respectifs étaient en réalité très différents. Les représentants les plus emblématiques de l'opposition menée par le candidat unique Jean Ping et composée essentiellement d'anciens collaborateurs du défunt président Omar Bongo, souhaitent conserver leurs intérêts dans un système rentier leur apportant privilèges et avantages. Pour d'autres, cela signifiait d'aller bien au-delà d'un changement à la tête de l'exécutif, en construisant un nouveau contrat social et en établissant une démocratie durable et consolidée.

”

*« Dans les faits, l'élection de 2009 — qui surprit l'ensemble de la classe politique — fut finalement un arbitrage au sein de « l'État PDG », sous sa forme institutionnelle, politique, administrative, voire sécuritaire, à l'issue duquel certains d'entre eux seraient placés à la tête de l'État gabonais. »*

## Arbitrage et dissidence au sein de « l'État PDG » lors de l'élection anticipée de 2009

En 2009, la transition politique a pris la forme d'une bataille de succession sur fond de rivalités et de guerres fratricides, tant dans la famille Bongo et son clan qu'au sein du PDG. Un certain nombre de collaborateurs et de compagnons de route du défunt président Omar Bongo, dont « AMO », Casimir Oyé Mba et Jean Eyeghe Ndong, doutant des qualités et des capacités de son fils, contestaient l'investiture du parti majoritaire PDG. Ces hauts cadres du parti au pouvoir estimaient que ce processus devait se faire de manière consensuelle et dans le respect des statuts du parti. « AMO » était le dernier ministre de l'Intérieur (2005-2009) — à la réputation de « séurocrate » — du régime d'Omar Bongo qu'il avait servi fidèlement pendant 26 ans, Casimir Oyé Mba, son dernier ministre des Mines jusqu'en 2009, ancien premier ministre (1990-1994) et ancien gouverneur de la Banque des États d'Afrique centrale (1978-1990) et Jean Eyeghe Ndong, son dernier premier ministre (2006-2009).

D'autres caciques du parti tels que Guy Nzouba Ndama, président de l'Assemblée nationale, Marcel Eloi Rahandi Chambrier<sup>11</sup> et les plus proches collaborateurs d'Omar Bongo comme Jean-Pierre Lemboumba Lepandou avaient choisi de faire d'Ali le prochain président de la République gabonaise et entendaient mettre le PDG et ses structures derrière lui<sup>12</sup>. Dans les faits, l'élection de 2009 — qui surprit l'ensemble de la classe politique — fut finalement un arbitrage au sein de « l'État PDG », sous sa forme institutionnelle, politique, administrative, voire sécuritaire, à l'issue duquel certains d'entre eux seraient placés à la tête de l'État gabonais. À ce jeu politique, Ali Bongo — avec le soutien incontestable des plus hautes autorités françaises dont le président Nicolas Sarkozy<sup>13</sup> — fut le plus habile à rassembler derrière sa candidature ceux qui étaient les vrais décideurs de cette élection.

« AMO », Casimir Oyé Mba et Jean Eyeghe Ndong se portèrent tous les trois candidats indépendants à l'élection présidentielle.

Déclassé en simple titulaire du portefeuille de ministre de la Coordination et du Suivi de l'action gouvernementale dans le gouvernement de transition de Rose Francine Rogombé<sup>14</sup>, « AMO » prévint le jour même de sa passation de service : « Vous entendrez parler de moi!<sup>15</sup> ». Le 17 juillet 2009, il déclara sa candidature de manière indépendante; dans un discours mémorable dit « Appel de Barcelone<sup>16</sup> », diffusé au journal de 20 heures de sa chaîne privée de télévision TV+.

## Mobilisation diasporique d'opposition : transparence électorale et contestation des résultats

En France, la diaspora gabonaise d'opposition se mobilisa pour la transparence électorale. Sans aucun engagement militant antérieur, la mannequin gréco-gabonaise Gloria Mika Ndzila lança de manière spontanée sur Facebook une initiative citoyenne pionnière : la recherche d'« Anges gardiens » pour observer le scrutin présidentiel du 30 août 2009, le dépouillement, et la transmission des résultats des bureaux de vote<sup>17</sup>. Face à une opposition qui n'avait pas eu suffisamment de temps pour s'organiser, Ali Bongo parvint finalement à s'imposer à l'issue d'un scrutin, encore une fois entaché de très forts soupçons d'irrégularités<sup>18</sup>. Il fut officiellement proclamé « vainqueur », avec 41,79 % des voix, par la Cour constitutionnelle de la République gabonaise, le 3 septembre 2009. Pierre Mamboundou, opposant historique, président de l'Union du peuple gabonais (UPG), et André Mba Obame furent officiellement classés respectivement deuxième et troisième en recueillant 25,64 % et 25,33 % des suffrages<sup>19</sup>.

On assista à une contestation populaire irruptive et éphémère des résultats proclamés le 3 septembre 2009, tant à Libreville et à Port-Gentil (émeutes, incendie du consulat de France et d'un immeuble appartenant au groupe pétrolier Total) que dans la diaspora (manifestations et sit-in pacifiques).

## Une mutualisation transnationale des acteurs d'opposition basée sur l'expérience d'« AMO »

En rupture avec le régime en place, André Mba Obame fut clairement le chef de file de l'opposition aux termes de l'élection présidentielle de 2009. Loin de se laisser abattre par ce qu'il considérait comme un « coup d'État » électoral orchestré de toute pièce, « AMO », homme politique fang originaire du nord du Gabon, noua une alliance politique stratégique avec Zacharie Myboto, leader politique issu de l'ethnie nzebi du sud du Gabon et président fondateur de l'Union gabonaise pour la démocratie et le développement (UGDD). Ensemble, ils fusionnèrent plusieurs partis politiques dont l'UGDD pour créer, le 20 avril 2010, l'Union nationale (UN) qui s'imposa très rapidement comme la première force politique opposée au PDG.

Fin tacticien, « AMO » comprit la montée en puissance de la société civile au Gabon et de la diaspora gabonaise de France, comme interlocuteurs de plus en plus crédibles pour la communauté internationale et comme occupants d'un espace intermédiaire entre l'opposition et le régime en place à Libreville. En effet, « AMO » avait réalisé, lors de son passage au ministère de l'Intérieur et des Cultes, que la société civile gabonaise « pro-opposition » était à la fois « à la pointe des combats » contre le régime Bongo (procédures des « Biens mal acquis<sup>20</sup> »), populaire pour sa mobilisation et ses actions en matière de droits humains, et visible à l'international grâce à sa collaboration avec des organisations de la société civile (OSC) en France.

« AMO » capitalisa donc sur son parcours estudiantin de séminariste et sur ses liens étroits tant personnels que professionnels avec l'Église catholique du Gabon. Il avait aussi acquis une expérience d'animateur de l'opposition contestataire en exil dans le cadre du Mouvement de redressement national (MORENA) à Paris de 1980 à 1984,



« *AMO fit donc le pari de mutualiser les efforts de l'opposition politique, de la société civile et de la diaspora gabonaise. Il s'activa pour organiser la contestation tant au Gabon que dans la diaspora, en incitant la diaspora gabonaise d'opposition en France, jusque-là hétéroclite et peu organisée, à se structurer.* »

une connaissance des milieux syndicaux et des OSC au Gabon<sup>21</sup>, et des liens claniques avec des membres de la diaspora gabonaise de France d'origine fang. «AMO» fit donc le pari de mutualiser les efforts de l'opposition politique, de la société civile et de la diaspora gabonaise. Il s'activa pour organiser la contestation tant au Gabon que dans la diaspora, en incitant la diaspora gabonaise d'opposition en France, jusque-là hétéroclite et peu organisée, à se structurer. Il s'en suivit la création d'une première vague d'associations dans la diaspora gabonaise d'opposition en France telles que la Plateforme de veille et d'action (PVA) en 2009, la Diaspora gabonaise unie (DIAGAU) en 2010, la Convention de la diaspora gabonaise (GDG) en 2012 et la Coordination des associations et des partis politiques de l'opposition gabonaise en Europe (CAPPO)<sup>22</sup>.

Par ailleurs, du 30 juin au 3 juillet 2012, «AMO» convoqua et orchestra la «Rencontre de Paris», au cours de laquelle une quarantaine de membres de l'opposition politique, des OSC et de la diaspora gabonaise d'opposition de France réfléchirent à des propositions de scénarios de sortie de crise au Gabon devant servir de feuille de route pour des rencontres au palais de l'Élysée et au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française. Trois scénarios furent alors envisagés :

- Organiser une désobéissance civile pour rendre le Gabon ingouvernable, par exemple en déclenchant une grève massive des fonctionnaires, dans un pays rentier où 80 à 90 % de la masse salariale dépend de l'État;
- Provoquer une insurrection populaire pour faire tomber le régime d'Ali Bongo;
- Convoquer une conférence nationale souveraine<sup>23</sup>.

## La stratégie de la conférence nationale souveraine pour redonner la voix au peuple gabonais

Les participants choisirent finalement de pousser le régime d'Ali Bongo au dialogue politique en jouant la carte de la tenue d'une conférence nationale souveraine. Le scénario envisagé, suivant un chronogramme précis (juillet 2012 – janvier 2014), reposait notamment sur la tenue à Libreville d'une conférence nationale souveraine avec une facilitation internationale de haut niveau, suivie de la mise en place d'institutions de transition qui en seraient issues, puis de l'organisation d'élections générales<sup>24</sup>.

La veille d'une rencontre bilatérale officielle entre les présidents Ali Bongo et François Hollande au palais de l'Élysée en juillet 2012, certains ténors de l'opposition conduits par «AMO», Zacharie Myboto et Jean Eyeghe Ndong, respectivement secrétaire général, président et vice-président de l'UN, ainsi que des membres de la société civile<sup>25</sup> et de la diaspora gabonaise<sup>26</sup>, furent reçus, pour certains, à l'Élysée par Thomas Mélonio, le conseiller Afrique adjoint du président François Hollande et, pour d'autres, par le ministre délégué au Développement auprès du ministre des Affaires étrangères, Pascal Canfin. C'était d'ailleurs la première fois que la diaspora gabonaise d'opposition en France était reconnue et traitée comme une véritable interlocutrice par le plus haut niveau des autorités françaises. Ce choix élyséen s'inscrivait plus largement dans une volonté de montrer que les autori-

tés françaises prenaient en compte toutes les parties de la scène politique gabonaise.

## Ali n'est pas Omar : le logiciel politique d'«AMO» n'est plus adapté

En réalité, André Mba Obame mit en place des mécanismes de riposte avec un prisme omarien. «AMO» était complètement imprégné du logiciel de fonctionnement du régime Bongo «façon Omar» dont il fut l'un des hauts cadres, à savoir : souci de l'image et des convenances, du compromis, et du dialogue voire d'un partage du pouvoir<sup>27</sup>. Sa stratégie politique vis-à-vis d'Ali Bongo consista donc à créer un rapport de force, à exacerber et démontrer un état de crise politique et sociale afin de parvenir à des négociations, ce qu'il aurait sûrement obtenu sous le magistère d'Omar Bongo.

«AMO» chercha par tous les moyens à contraindre «ABO» à entamer des négociations avec l'opposition afin de contenir son pouvoir jusqu'aux prochaines élections de 2016. L'une des erreurs d'«AMO» est probablement de n'avoir pas compris qu'«ABO», qu'il présentait comme son ami de 30 ans et dont il se disait le mentor en politique, n'était pas un homme de compromis, mais plutôt un adepte du clivage et de la confrontation. Le combat d'André Mba Obame s'est arrêté à Yaoundé le 12 décembre 2015 : il est officiellement mort des suites d'une longue agonie. Les soupçons d'empoisonnement restent omniprésents quant à l'origine de sa maladie, une sciatique paralysante avec AVC, et de son effroyable agonie<sup>28</sup>.

# Déstabilisation et reconstruction de l'opposition politique sur fond de dissensions

La dissolution de l'UN (26 janvier 2011 – 4 février 2015) suite à la formation par « AMO » d'un gouvernement alternatif dénommé « gouvernement du PNUD<sup>29</sup> », le décès de Pierre Mamboundou (15 octobre 2011) et l'incapacité physique d'« AMO » affaibli par la maladie (2013-2015) sont des chocs politiques qui vont complètement déstabiliser l'opposition gabonaise et son électorat.

Collaborateur extrêmement proche d'Omar Bongo qui l'avait « placé » à la présidence de la Commission de l'Union africaine en janvier 2007 et membre éminent du PDG, Jean Ping apporta son soutien à la candidature d'Ali Bongo en 2009 et l'adouba comme président de la République gabonaise<sup>30</sup>. Pourtant, contre toute attente, Ali retira son soutien initial à la candidature de Jean Ping pour un deuxième mandat à la tête de l'organisation panafricaine entre février et juin 2012. Ce dernier le vécut comme une trahison et vit désormais Ali Bongo comme un adversaire politique. Une rivalité s'instaura entre ces deux « ex-beaux-frères<sup>31</sup> » sur fond de ressentiment personnel. Il ne fut donc pas surprenant que Ping claque la porte du PDG le 19 février 2014. Lors de son intervention à une conférence organisée par le « Mouvement des souverainistes<sup>32</sup> » à Libreville, le 1<sup>er</sup> février 2014, il avait déjà annoncé sa rupture avec le PDG en déclarant « je n'ai absolument plus rien à

voir avec les autorités en place (...) puisque vous m'emmerdez, je vais vous emmerder<sup>33</sup> ».

Par la suite, membre fondateur du Front uni de l'opposition pour l'alternance (FUOPA) créé le 19 juillet 2014<sup>34</sup>, dont il se présente comme le chef de file dans un entretien accordé à la chaîne de télévision France 24<sup>35</sup>, Jean Ping s'ingénia à « fédérer » cette opposition affaiblie, éparse et traversée par des dissensions et des contradictions depuis 2009. Il fut ainsi, au départ, vu comme un renfort pour les forces de contestation de l'opposition.

Pourtant, très vite, des divergences vont apparaître au sein du Front. Dès l'organisation d'un congrès de l'opposition du 5 au 7 décembre 2014 à l'Hôtel Pullman à Paris par l'une des associations de la diaspora gabonaise, la CDG, ses pairs présidents du Front<sup>36</sup> perçurent Jean Ping comme un homme plus soucieux de se faire adouber comme futur « candidat naturel de l'opposition » pour l'élection présidentielle à venir de 2016 que de construire une stratégie de façon collégiale<sup>37</sup>. Jean Ping n'y fut finalement désigné qu'« ambassadeur chargé du suivi et de la vulgarisation des recommandations du Congrès de la diaspora gabonaise<sup>38</sup> ».

À la mi-janvier 2016, les désaccords au sein du Front se multipliant, Jean Ping décida de faire cavalier seul avec ses partisans et se fit désigner « candidat unique du FUOPA » par une vingtaine de ses membres lors d'un vote à huis clos en dehors des procédures officielles. Cette désignation à huis clos fut considérée comme « non conforme aux statuts du FUOPA » par plusieurs de ses membres dont l'UN, l'Union du peuple gabonais (UPG) et le Rassemblement national des bûcherons<sup>39</sup> (RNB) qui décidèrent de se désolidariser de Jean Ping<sup>40</sup>. Dans une conférence de presse

tenue à Paris le 27 février 2016, Jean Ping se présenta à nouveau comme le « seul candidat naturel et légitime de la principale coalition d'opposition pour une élection ne se jouant qu'à un seul tour », ce qui – selon lui – ne rendait « pas nécessaire l'organisation de primaires au sein du Front<sup>41</sup> ». Cette accumulation de désaccords fit apparaître de véritables dissensions – entre pro-Ping et partisans d'une stratégie collégiale de désignation d'un futur candidat de l'opposition – au sein du Front qui finira par éclater.

Malgré ces tensions et fissures au sein de l'opposition, le 16 août 2016, soit à deux semaines du scrutin électoral, Jean Ping fut officiellement désigné candidat unique de l'opposition sous la pression populaire et celle de la société civile gabonaise. Cette désignation fut le résultat de tractations entre candidats en lice de l'opposition. Ce processus fut organisé du 13 au 15 août 2016 sous l'égide de la Plateforme nationale de la société civile (PNSC) présidée par le révérend pasteur Georges Bruno Ngoussi de l'Église internationale de Nazareth<sup>42</sup>, associée au Collectif dit des Sages<sup>43</sup>. Il eut lieu au domicile de Zacharie Myboto, président de l'UN. Malgré les apparences, Jean Ping n'aura donc pas opté pour un mode réellement consensuel de désignation du candidat unique, mais il se sera finalement imposé au sein de l'opposition en assumant de faire cavalier seul.

## Mobilisation de la société civile et de la diaspora pour l'élection présidentielle de 2016

Dans le cadre de la campagne électorale de 2016, les « témoins actifs », des acteurs de la société civile gabonaise proches de l'opposition politique, sont passés presque inaperçus aux yeux de la communauté internationale. Ces acteurs sont regroupés dans un organe spécialisé de la confédération syndicale Dynamique unitaire (DU) dirigée par Jean-Rémy Yama et défini comme un « mouvement citoyen en charge des questions d'État de droit et de droits humains<sup>44</sup> ».



Le candidat Jean Ping en pleine campagne électorale pour l'élection présidentielle de 2016.

Les témoins actifs se sont qualifiés d'« observateurs de la vérité des élections au Gabon » dans leur discours inaugural le 1<sup>er</sup> juin 2016. Pour ce faire, ils ont concentré leur mobilisation et leurs actions dans le processus électoral de 2016 autour de la formation de 9000 scrutateurs prêts à être déployés dans les 2815 bureaux de vote au Gabon et à l'étranger, de la sensibilisation et de l'éducation des masses citoyennes aux enjeux électoraux et enfin de la récupération des procès-verbaux (PV) en fin de scrutin par chacun des représentants des bureaux de vote.

Prenant acte du silence de l'état-major du candidat Jean Ping jusqu'à la veille du scrutin, les témoins actifs décident à contrecœur de se contenter d'un rôle de simples électeurs dans les communes de Libreville, Owendo, Akanda<sup>45</sup>, Ndendé, Lébamba<sup>46</sup> et Makokou<sup>47</sup> où ils se sont inscrits. Ceci dit, le jour du scrutin, en se rendant dans les bureaux de vote, ils sont surpris de constater l'absence de représentants du candidat Ping comme scrutateurs. Tout à coup désemparé devant ce manquement potentiellement préjudiciable, l'état-major du candidat Jean Ping s'empresse de les solliciter. Les témoins actifs ont indéniablement joué un rôle central en apportant au candidat Jean Ping des scrutateurs, notamment à Libreville, Owendo et Akanda, circonscriptions qui concentrent près de 60 % du corps électoral du pays<sup>48</sup>.

Ailleurs sur le territoire national où il n'y a pas de témoins actifs, ce sont les électeurs lambda qui, constatant également l'absence de représentants du candidat Ping dans les bureaux de vote, s'autoproclament scrutateurs avec dévouement et détermination, et se battent pour récupérer les PV avant d'aller les remettre aux équipes locales de l'état-major dudit

candidat. Enfin, le candidat Ping a bénéficié dans des localités considérées comme acquises au PDG telles qu'Iloundji<sup>49</sup>, de la trahison de certains barons locaux du PDG qui ont appelé à la dernière minute les représentants du PDG à donner les PV au camp Ping<sup>50</sup>.

La fusion tardive des états-majors, consécutive au choix d'un candidat unique, n'est pas parvenue à gommer l'impréparation relative du candidat Jean Ping à cette élection présidentielle. Sans la vigilance et le dynamisme des témoins actifs, sans la détermination et la forte mobilisation de la population gabonaise avide d'alternance politique, sans le retournement de certains hauts cadres du PDG, et sans l'appui des autres candidats qui s'étaient désistés en sa faveur et avaient unifié leur stratégie électorale à la sienne, le candidat Jean Ping n'aurait jamais pu recueillir l'ensemble des PV sur lesquels il s'est ensuite appuyé pour s'autoproclamer président de la République du Gabon le 28 août 2016. « La crise post-électorale de 2016 » éclate lors de la proclamation des résultats désignant Ali Bongo vainqueur. Un ensemble de facteurs permettent de penser que Jean Ping serait le vainqueur de l'élection<sup>51</sup> : les PV détenus par le camp de Jean Ping, l'arithmétique électorale et les diverses incohérences constatées dans les taux de participation ainsi que les résultats notamment dans la province du Haut-Ogooué. Toutefois, on ne peut pas en être complètement sûr, car tous les recours demandés par le camp Ping en faveur d'un recomptage officiel des voix ont été battus en brèche par les autorités constitutionnelles gabonaises. Est-ce que les liens familiaux existant entre la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo (dite « 3M »), une compagne du défunt président Omar Bongo originaire du Haut-Ogooué comme

lui, et Ali Bongo Ondimba ont influencé les décisions de cette institution? C'est fort probable, car elle reste la « gardienne du temple » du pouvoir de la famille Bongo<sup>52</sup>.

De son côté, la diaspora gabonaise d'opposition en France – avec une mobilisation sans précédent – s'est imposée comme un acteur de la crise post-électorale de 2016. Cette mobilisation diasporique d'opposition s'est théâtralisée en créant et en utilisant des formes de contestation hybride innovantes, inspirées par les pratiques culturelles gabonaises, par les méthodes de protestation et de persuasion publiques non violentes et par les techniques modernes de communication. Gardienne de la contestation, cette diaspora transnationalisée a multiplié les interactions avec la société civile au Gabon, elle-même devenue le fer de lance de la contestation locale face à la léthargie et l'inefficacité de l'opposition politique. Sa mobilisation est d'ailleurs inversement proportionnelle à la fermeture de l'espace politique et civique au Gabon. Si les efforts et les effets de cette mobilisation diasporique sont multiples, son impact reste pour le moment plus médiatique que réellement politique<sup>53</sup>.

## Une opposition atone et léthargique

—  
L'opposition gabonaise apparaît complètement léthargique en raison notamment de la dislocation progressive de la Coalition pour la nouvelle république (CNR)



Jean-Rémy Yama, président de la confédération syndicale Dynamique unitaire, au cours d'une assemblée générale s'opposant aux mesures d'austérité, quartier d'Awendjé, Libreville, 2 août 2018.

créée après les élections de 2016 et menée par Jean Ping<sup>54</sup>. Le 16 mars 2017, Guy Nzouba Ndama – ancien président de l'Assemblée nationale ayant rejoint la CNR – a créé son propre parti « Les démocrates » au motif qu'« on ne peut pas passer sa vie à revendiquer les urnes ». René Ndemezo'o Obiang – l'ancien directeur de campagne de Ping – a aussi fondé son propre parti « Démocratie nouvelle » le 28 avril 2016 – il s'est rapproché d'Ali Bongo dès la proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 27 août 2016 pour « aller à la mangeoire » en participant au dialogue politique et en devenant le président du Conseil économique, social et environnemental en août 2017. L'UN dirigée par Zacharie Myboto a également repris son indépendance; et plusieurs personnes, inconnues avant cette période, ont fait partie, entre 2017 et 2018, des gouvernements successifs du régime en place à Libreville comme Jean de Dieu Moukagni-Iwangou, révélation politique du FUOPA qui paraissait incarner une opposition déterminée à changer le système, et président du parti d'opposition Union et solidarité.

Jean Ping, continue à croire et à affirmer urbi et orbi qu'il va occuper le fauteuil du palais du bord de mer « de manière imminente », convaincu que les autorités françaises vont l'y installer incessamment<sup>55</sup>, et demande donc à ses partisans de patienter et de continuer à lui faire confiance<sup>56</sup>. Est-ce parce que ses soutiens ont signifié à Jean Ping qu'il lui faudrait lutter jusqu'au bout, contrairement au comportement habituel des leaders politiques de l'opposition? Ou est-ce un véritable entêtement personnel de Jean Ping engagé dans un combat politique revancharde « d'une branche du système Bongo contre l'autre »? En réalité, c'est tout à la fois. Jean Ping a été finalement un choix d'alternance par défaut, entre une figure du « PDG ancien » et une autre du « PDG nouveau<sup>57</sup> ».

La participation de partis d'opposition tels que les Démocrates, l'UN et le Rassemblement héritage et modernité (RHM) – renommé depuis lors Rassemblement pour la modernité (RPM) – aux élections législatives d'octobre 2018 a scellé la reconnaissance officielle du fonctionnement des institutions et d'Ali Bongo Ondimba comme président de la République gabonaise.

## Une classe politique à renouveler impérativement avec la contribution de la société civile et de la diaspora

—

Une nouvelle génération de leaders et cadres politiques – prête à prendre ses responsabilités pour jouer les premiers rôles – croit à la nécessité de tirer un trait sur les élections de 2016. Des réflexions intenses ont cours actuellement tant au Gabon que dans la diaspora afin de remobiliser l'opposition, obtenir éventuellement la vacance du pouvoir et préparer une stratégie crédible pour la prochaine élection présidentielle de 2023. Ces initiatives sont caractérisées par la nécessité de renouveler le leadership au Gabon, de reconstituer l'opposition sous la forme d'une coalition susceptible de représenter une alternative sérieuse d'ici le scrutin de 2023, d'y associer étroitement la société civile et d'avoir une plus forte implication de la diaspora sur le théâtre d'opérations gabonaises, tout cela pour changer le destin politique de ce pays<sup>58</sup>.

Malgré la très forte volonté de la société civile gabonaise, avide de changement, ses initiatives sont la plupart du temps stoppées net par le régime. Ainsi, le 28 février 2019, le collectif citoyen des Dix dit « Appel à agir » saisit le tribunal de première instance de Libreville pour contraindre Ali Bongo à se soumettre à une expertise médicale indépendante qui déterminerait sa capacité ou non à remplir les fonctions de président de la République suite à son AVC du 24 octobre 2018. Mais cette juridiction déboute ledit collectif en se déclarant incompétente. Avant même tout jugement d'appel, les autorités gabonaises somment la présidente de la Cour d'appel de renoncer à délibérer sur ce dossier. Face à son refus d'obtempérer, ces mêmes autorités décident ipso facto d'appliquer un règlement interne selon lequel « toute juridiction gabonaise doit respecter à la lettre tout ordre émanant d'une juridiction supérieure<sup>59</sup> ».

Par ailleurs, si une partie de la diaspora

gabonaise d'opposition, engluée dans la starisation et la guerre des egos, veut absolument capter l'attention de la communauté internationale et détourner le combat pour l'alternance démocratique en sa faveur<sup>60</sup>, d'autres acteurs de la société civile tels que la confédération syndicale DU présidée par Jean-Rémy Yama et l'Église internationale Nazareth du révérend pasteur Georges Bruno Nguoussi sont moins médiatisés, mais s'avèrent réellement efficaces au quotidien sur le terrain. Ils prennent beaucoup de risques, pour tenter de défendre les droits et les intérêts d'une grande partie des Gabonais laissés à l'abandon par la classe politique dans son ensemble et qui souhaitent une redistribution plus équitable de la rente économique ainsi qu'un renouvellement de l'offre politique. D'où un autre enjeu électoral pour 2023 : l'élaboration d'un contrat de justice sociale. La transnationalisation de cette contestation politique a montré ses limites en raison de son absence de coordination et de structuration empêchant dès lors de capitaliser sur cette mobilisation.

## Véritables artisans du dédagisme en puissance vs partisans du statu quo

—

Très engagé, au milieu des années 2000, aux côtés d'ONG occidentales telles que Transparency International et Sherpa sur les affaires des « Biens mal acquis » par la famille Bongo, l'activiste fondateur du « Mouvement des indignés » Grégory Ngbwa Mintsa affirma dans un entretien à la revue Politique africaine en 2009, être « persuadé que ce ne sont pas les leaders qui apporteront le changement, (et que) l'État de droit ne viendra ni des juristes ni des politiciens, mais de la capacité des citoyens à défendre eux-mêmes leurs droits<sup>61</sup> ».

Beaucoup de leaders gabonais ont projeté leur imaginaire d'alternance politique en 2009 et en 2016 en tentant de chasser Ali Bongo Ondimba du pouvoir par les urnes, mais peu

d'entre eux souhaitent réellement un autre type de contrat social – jusque-là basé sur la rente au Gabon – pourtant ardemment réclamé par de nombreux Gabonais. L'endogamie très marquée dans la société gabonaise, notamment dans l'élite politique et économique de ce pays, facilite la stratégie du régime Bongo et de ses alliés pour empêcher le renouvellement de l'offre politique par la distribution massive de prébendes<sup>62</sup>. Des proches d'Ali Bongo Ondimba, essentiellement des non-Gabonais, continuent au tout premier rang à être les métronomes de la vie politique, économique et sociale<sup>63</sup> dans un système gabégique d'accapement des richesses et de redistribution verticale et rhizomique. Ce système est partagé entre quelques-uns et réduit à la portion congrue pour la très grande majorité de la population gabonaise qui vit très en deçà du seuil minimal de pauvreté dans un pays aux richesses multiples et colossales<sup>64</sup>.

Au Gabon, la majorité des partis ne représentent pas les expressions politiques du peuple gabonais, mais sont plutôt jusqu'à maintenant des instruments cherchant à « s'accaparer le butin » à disposition des détenteurs du pouvoir de cet État rentier. L'alliance politique vise à rapporter économiquement et socialement, mais ne se fait pas encore au nom de grands idéaux pour servir l'intérêt général. Faute de renouvellement de l'opposition politique gabonaise avec des personnalités politiques talentueuses et intègres, de sa reconstruction avec un ancrage national, un programme, un socle idéologique et une stratégie crédible, la possibilité d'un maintien au pouvoir du PDG pour l'élection présidentielle à venir en 2023 n'est pas à exclure.

<sup>1</sup> Omar Bongo Ondimba meurt le 8 juin 2009 à l'hôpital Quiron de Barcelone. Succédant en 1967 à Léon Mba, le président Albert-Bernard Bongo fut le deuxième président de la République gabonaise. Il changea de nom pour celui d'El Hadj Omar Bongo suite à sa conversion à l'islam en 1973, puis pour celui d'Omar Bongo Ondimba afin d'ajouter le nom de son père en 2003.

<sup>2</sup> La diaspora gabonaise est présente essentiellement en France, mais aussi aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique, au Maroc, au Sénégal, au Ghana, en Afrique du Sud, en Corée du Sud et en Chine.

<sup>3</sup> Précisément en 1993, 1998, 2005, 2009 et 2016. Le quinquennat a été introduit dans la Constitution de la République gabonaise de 1991 pour être remplacé par un septennat dans celle de 1994.

<sup>4</sup> Delphine Lecoutre : « La mobilisation politique de la diaspora gabonaise d'opposition en France à l'épreuve de la crise post-électorale de 2016 au Gabon », Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), ministère des Armées de la République française, Note n°12, mai 2020, pp. 7-11. À paraître en Note de l'IFRI, Observatoire de l'Afrique centrale et australe, Institut français des relations internationales (IFRI), octobre 2020.

<sup>5</sup> Chef du plus important parti d'opposition en ces temps-là, le Rassemblement national des bûcherons (RNB) (référence à la production de bois) puis le Rassemblement pour le Gabon (RPG), le père Paul Mba Abessole négocia les Accords dits de Paris entre le gouvernement et l'opposition en octobre 1994. Il se convertit à la « convivialité politique » avec Omar Bongo et devint maire de Libreville en 1996. Il avait pourtant contesté la victoire d'Omar Bongo avec 51% des suffrages à l'élection présidentielle du 5 décembre 1993, appelé à des journées villes mortes, formé un gouvernement parallèle et nommé un premier ministre ainsi que des préfets en 1994. Il finit à genoux à la droite du président Omar Bongo lors du défilé militaire du 17 août 2007. Pierre Mamboundou, président de l'Union du peuple gabonais (UPG), négocia lui aussi les Accords dits d'Arambo entre le gouvernement et l'opposition en avril 2006, après avoir au préalable contesté les résultats de l'élection présidentielle du 27 novembre 2005 qui ne le créditaient que de 13,57% des suffrages.

<sup>6</sup> Le PDG fut fondé le 12 mars 1968 par le président Albert-Bernard Bongo comme parti unique. Pour lui et d'autres, « le multipartisme que connaissait le Gabon depuis 1945 était source de divisions, de querelles intestines et de guerres tribales. La preuve en avait été donnée par le putsch militaire de février 1964 (...). Il fallait donc supprimer de jure tous les partis politiques existants pour ne constituer qu'une seule organisation (...). Le président Bongo prit une ordonnance abolissant officiellement le multipartisme et créant un parti seul et unique » dans Nicolas Metegue N'Nah : *Histoire du Gabon. Des origines à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris : L'Harmattan, 2006, pp. 195-197. Le multipartisme fut réinstauré par la Constitution de la République gabonaise de 1991.

<sup>7</sup> Sachant que la capitale Libreville compte 600 000 habitants, un habitant sur deux serait ainsi spontanément descendu dans la rue pour rendre un dernier hommage à « AMO ». Vidéo intitulée « #Gabon - Foule monstre pour accueillir André Mba Obame le 28 avril 2015 ». Consultée sur <[https://www.youtube.com/watch?v=ac39\\_2sev4Q](https://www.youtube.com/watch?v=ac39_2sev4Q)>, 3 octobre 2019. Ceci dit, il faut préciser que, des années plus tôt, en 1984, André Mba Obame était revenu au Gabon pour devenir conseiller spécial d'Omar Bongo à la présidence de la République alors qu'il était Secrétaire général de l'antenne du Mouvement pour le redressement national (MORENA) à Paris, parti clandestin dissident d'opposition radicale au pouvoir du PDG monopartiste à l'époque, ce qui fut alors considéré comme une trahison politique.

<sup>8</sup> Selon la CENAP, Ali Bongo a obtenu 49,80 % des suffrages contre 48,23 % pour Jean Ping pour l'ensemble du scrutin au niveau national. Dans la province du Haut-Ogooué, avec un taux de participation officiel de 99 %, Ali Bongo a obtenu 95,46 % contre 4,31 % des voix attribuées à Jean Ping. Or, le candidat Jean Ping a été donné largement gagnant dans 6 provinces sur les 9 que compte le Gabon, disposant ainsi d'une réserve de 60 000 voix d'avance avant l'annonce différée des résultats dans le Haut-Ogooué, province natale de la famille Bongo. Dans cette province, de nombreux soupçons de « fraude grossière » sont relevés. Lire Jocky Ondo Louemba : « Présidentielle 2016 : Ali Bongo déclaré élu sur la base d'une fraude grossière », *Info241.com*, 1<sup>er</sup> septembre 2016 ; Jocky Ondo Louemba : « Chronique n°7 - Gabon, les chiffres du Haut-Ogooué grossièrement faux », dans *Mauvaises nouvelles. Chroniques du Gabon (2016-2019)*, Saint Denis, Edilivre, 2019, pp. 28-30.

<sup>9</sup> Entre autres, lors de sa déclaration à l'hôtel Triomphal de Libreville le 12 octobre 2019.

<sup>10</sup> Selon l'expression de Patrice Moundounga Mouity dans *La société gabonaise de cour*, Paris : L'Harmattan, 2010.

<sup>11</sup> Ancien ministre, ex-président de l'Assemblée nationale (1993-1996) et cofondateur du PDG.

<sup>12</sup> Précisons qu'aujourd'hui Jean-Pierre Lemboumba Lepandou est exilé en France et devenu entretemps un ardent soutien de Jean Ping en 2016. Voir Pierre Péan : « André M'Ba Obame arrive en tête de l'élection présidentielle, Ali Bongo se proclame vainqueur » (chapitre 12) dans *Nouvelles affaires africaines. Mensonges et pillages au Gabon*, Paris : Fayard, 2014, pp. 167-183.

<sup>13</sup> *Ibidem*.

<sup>14</sup> Présidente du Sénat qui devient présidente de la République par intérim du fait de la vacance du pouvoir consécutive au décès du président Omar Bongo Ondimba.

<sup>15</sup> Mathilde Debain : « Chronique d'une victoire assurée. Retour sur la campagne présidentielle de 2009 au Gabon », *Politique africaine*, vol. 3, n°115, 2009, pp. 28-32.

<sup>16</sup> Vidéo intitulée « Appel de Barcelone André Mba Obame #AMO 2009 ». Consultée sur <<https://www.youtube.com/watch?v=HGgFdMfFnN4>>, 12 septembre 2019.

<sup>17</sup> Lecoutre, « La mobilisation politique de la diaspora gabonaise d'opposition en France... », *Op. cit.*, p.11.

<sup>18</sup> Patrick Benquet : « FrancAfrique. 50 ans sous le sceau du secret », *Émission Infrarouge*, France 2/LCP Assemblée nationale, Production Compagnies des Phares et Balises, 1<sup>ère</sup> partie « La raison d'Etat », 2 décembre 2010. Consultée le 9 juillet 2020 sur <<https://vimeo.com/135618093>>. L'ancien chef des services secrets français au Gabon, Jacques Sales, s'indigne : « On a les vrais chiffres, et on n'est pas seuls. Même l'Agence France Presse locale les a. Personne ne le dit. Mais ça me révolte moi ». L'ancien Monsieur Afrique du président Chirac, Michel de Bonnecorse, est encore plus précis et donne le principal opposant d'Ali Bongo comme le vrai vainqueur : « Nous on a plein d'infos comme quoi Obame a eu 42% et Ali Bongo 37%. Et que c'était quasiment inversé ».

<sup>19</sup> Vincent Hugué : « André Mba Obame : contre la dictature et la guerre civile », *L'Express*, 16 octobre 2009.

<sup>20</sup> Se reporter à Xavier Harel et Thomas Hofnung : *Le scandale des biens mal acquis*, Paris : La Découverte, 2011.

<sup>21</sup> Tels que Léa Ouzoumey (syndicat des enseignants), Georges Mpaga (Réseau des Organisations Libres pour la Bonne Gouvernance [ROLBG]), Sosthène Nguema (représentant de l'ONG Brainforest), Elvis Ebang (responsable d'une association de lutte contre les crimes rituels) ou encore Dieudonné Milama (président de l'Observatoire national pour la démocratie au Gabon).

- <sup>22</sup> Lire nos développements dans Lecoutre, « La mobilisation politique de la diaspora gabonaise d'opposition en France... », *Op. cit.*, pp. 12-13.
- <sup>23</sup> Entretiens avec d'anciens collaborateurs d'« AMO », juin-juillet 2020.
- <sup>24</sup> Document Groupe politique-Groupe société civile-Groupe diaspora : Rencontre de Paris. *Comment sortir le Gabon de la crise ?* 30 juin-3 juillet 2012, pp. 8-9.
- <sup>25</sup> Dieudonné Milama, Georges Mpaga et Sosthène Nguema.
- <sup>26</sup> Thierry Obiang, Aurélie Eyang, Bruno Ella Nguema, Jean-Aimé Mouketou, Loyola Obono et Rodney Ekorezok.
- <sup>27</sup> Lorsqu'il créa le PDG, le président Bongo lui donna, comme devise « Dialogue, Tolérance, Paix ».
- <sup>28</sup> Marie-Roger Biloa : « Jusqu'au bout, il s'est battu, s'accrochant à la moindre lueur d'espoir », *Le Monde*, 29 avril 2015, dans Anne-Marie Dworaczek-Bendome : « Marie-Roger Biloa : André Mba Obame, l'histoire du polonium à la gabonaise », *Blog Médiapart AMDB*, 30 avril 2015. Consulté sur <<https://blogs.mediapart.fr/amdb/blog/300415/marie-roger-biloa-andre-mba-obame-l-histoire-du-polonium-la-gabonaise>>, 30 juillet 2020. Marie-Roger Biloa, journaliste-éditorialiste, présidente du groupe Africa International et présidente du Think Tank Club Millenium, évoque l'hypothèse d'un empoisonnement au polonium.
- <sup>29</sup> L'Union nationale est réautorisée à exercer ses activités le 4 février 2015 au Gabon. Dix-sept mois après l'élection présidentielle de 2009 dont il a constamment revendiqué la victoire, le 25 janvier 2011, « AMO » s'autoproclame « président élu » du Gabon et prête serment au siège de l'UN avant de se réfugier dans l'enceinte du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) et de demander au Secrétaire général des Nations unies de le reconnaître malgré la dissolution de son parti. Un mois plus tard, « AMO » et les membres de son « gouvernement alternatif » quittent finalement l'enceinte du PNUD pour rentrer chez eux. Cet événement est à mettre en lien avec les allégations de la victoire d'« AMO » en 2009 par d'anciens hauts fonctionnaires français devant les caméras de France 2 précitées en note n°22.
- <sup>30</sup> Dans un entretien accordé à la chaîne de télévision France 24, Ping ne tarit pas d'éloges vis-à-vis du président ABO et de son projet de faire du Gabon un pays émergent en 2025. Vidéo intitulée « Félicitations et hommages de Jean Ping au Président Ali Bongo Ondimba ». Consultée sur <<https://www.youtube.com/watch?v=UuZCOLSfxOo>>, 13 septembre 2019.
- <sup>31</sup> Jean Ping est le père des deux enfants de Pascaline Bongo, sœur aînée d'Ali, directrice de cabinet et « fille préférée » d'Omar Bongo. Elle a été sa « compagne » pendant de longues années.
- <sup>32</sup> Mouvement citoyen d'opposition devenu un parti politique en 2016, le Parti souverainiste écologiste (PSE).
- <sup>33</sup> Gabonews info : « Souverainistes Ping comme invité », 1<sup>er</sup> février 2014. Consultée sur <<https://www.youtube.com/watch?v=znU7Z5AZAhY>>, 25 octobre 2019.
- <sup>34</sup> Le FUOPA est un regroupement de partis politiques et de personnalités politiques d'opposition créé pour contrecarrer le pouvoir d'ABO et préparer l'élection présidentielle de 2016.
- <sup>35</sup> Jean Ping : « Entretien à France 24 », 28 juillet 2014. Vidéo consultée sur <<https://www.youtube.com/watch?v=h6yKKxxunhA>>, 26 octobre 2019.
- <sup>36</sup> Parmi les 24 présidents initiaux, on trouve notamment Jacques Adiahenot, Casimir Oyé Mba, Zacharie Myboto, Paulette Missambo, Dijob Divungui Di Dingue et Jean Ping.
- <sup>37</sup> Georges Dougueli : André Mba Obame ne répond plus, *Jeune Afrique*, 20 janvier 2015. Consulté sur <<https://www.jeuneafrique.com/34886/politique/gabon-andr-mba-obame-ne-r-pond-plus/>>, 11 août 2020.
- <sup>38</sup> Lazare Moukoubidi : « Ping désigné ambassadeur du congrès de la diaspora », *Gabonactu.com*, 9 décembre 2014. Consulté sur <<https://gabonactu.com/tag/congres-de-la-diaspora/>>, 11 août 2020.
- <sup>39</sup> Voir note no 5.
- <sup>40</sup> *Le Monde Afrique* : « Gabon : Jean Ping désigné candidat à la présidentielle, l'opposition divisée », 19 janvier 2016. Consulté sur « [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/01/15/gabon-jean-ping-designe-candidat-a-la-presidentielle-l-opposition-divisee\\_4848201\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/01/15/gabon-jean-ping-designe-candidat-a-la-presidentielle-l-opposition-divisee_4848201_3212.html) », 30 juillet 2020.
- <sup>41</sup> Entretien avec un participant à cette conférence de presse, 28 juillet 2020.
- <sup>42</sup> Créée le 20 février 2016, la Plateforme nationale de la société civile gabonaise (PNSC) est une organisation qui regroupe en son sein des églises (les 21 Églises du 12-12-15), des OSC (ROLBG, Brainforest, Femme Lève-toi et Club 90) et une confédération syndicale (DU).
- <sup>43</sup> Ce collectif est composé d'anciens haut dignitaires, hauts cadres et notables de la République gabonaise très consultés par la classe politique et la société civile d'opposition dont Émile Kassa Mapessi (président), Paul Malekou (secrétaire général), Jean Ernest Oliveira, Jean Eugène Kakou Mayaza, Jean Timotée Nze Ekekang, Henri Jobé, Bernard Djogouboma, Michel Essima Ossé, Marcel Eloi Rahandi Chambrier, Jean-Marc Ekkoh et Bonjean Ondo (décédé).
- <sup>44</sup> Précisons que pour ses prises de position syndicales et citoyennes, Jean-Rémy Yama est surveillé, intimidé, harcelé et poursuivi « sans relâche » par les autorités gabonaises. Il a notamment été placé en détention provisoire et incarcéré à la prison centrale de Libreville pendant trois mois (9 juillet-6 octobre 2016) pour « trouble à l'ordre public », « destruction de biens publics et/ou privés » et « incitation à la violence » suite à un sit-in à Libreville le 9 juillet 2016.
- <sup>45</sup> Les villes d'Akenda et d'Owendo font partie du Grand Libreville.
- <sup>46</sup> Ndené et Lébamba sont situées dans la province de la Ngounié.
- <sup>47</sup> Makokou est localisée dans la province de l'Ogooué-Ivindo.
- <sup>48</sup> Entretiens avec plusieurs témoins actifs, août 2020.
- <sup>49</sup> Iboundji est située dans la province de l'Ogooué-Lolo.
- <sup>50</sup> Entretiens avec plusieurs témoins actifs, août 2020.
- <sup>51</sup> Se reporter à la note n°8.
- <sup>52</sup> Jean Ping a demandé un recomptage des voix, bureau de vote par bureau de vote, ce qui a été refusé par les autorités gabonaises qui ont allégué que ce recomptage n'était pas prévu par le Code électoral gabonais. *Le Monde* : « Jean Ping s'autoproclame président de la République du Gabon », 3 septembre 2016. Consulté sur <[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/02/jean-ping-affirme-etre-le-president-du-gabon\\_4991890\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/02/jean-ping-affirme-etre-le-president-du-gabon_4991890_3212.html)>. « Gabon ambiance insurrectionnelle : Ping réclame un recomptage des voix », *La Croix*, 3 septembre 2016. Consulté sur <<https://www.la-croix.com/Monde/Gabon-ambiance-insurrectionnelle-Ping-reclame-recomptage-voix-2016-09-03-1300786025>>. Célian Macé : « Gabon : des - sages - pas vraiment impartiaux », *Libération*, 9 septembre 2016. Consulté sur <[https://www.liberation.fr/planete/2016/09/09/gabon-des-sages-pas-vraiment-impartiaux\\_1491443](https://www.liberation.fr/planete/2016/09/09/gabon-des-sages-pas-vraiment-impartiaux_1491443)>, le 10 août
- <sup>53</sup> Pour une analyse détaillée, lire Lecoutre, « La mobilisation politique de la diaspora gabonaise d'opposition... », *Op. cit.*
- <sup>54</sup> La CNR est une plateforme politique créée par Jean Ping, le 16 octobre 2016, « pour lutter pour le rétablissement des urnes ». Elle est composée de 15 partis, de personnalités politiques et de groupements sociaux qui avaient soutenu sa candidature à l'élection présidentielle du 27 août 2016.
- <sup>55</sup> Par exemple, lors d'une entrevue à l'Élysée en 2017, Jean Ping aurait demandé aux autorités françaises « de le rétablir » car elles « ont laissé passer Ali en août 2016 », ce à quoi Thomas Mélonio, conseiller adjoint pour l'Afrique du président François Hollande, lui aurait répondu « on n'est plus à l'époque où l'on met un opposant dans un char et on fonce au palais présidentiel ». Lors d'une réunion au Quai d'Orsay le 22 octobre 2019, une délégation de caciques de l'opposition gabonaise réitère cette demande au directeur Afrique et Océan Indien du ministère des Affaires étrangères et européennes.
- <sup>56</sup> Jean Ping reste arc-bouté sur son plan selon lequel la France doit utiliser les pressions diplomatiques, et au besoin des moyens militaires, pour l'installer au pouvoir.
- <sup>57</sup> *Radio France internationale* : Entrevue avec le professeur Albert Onda par Christophe Boisbouvier, « Au Gabon, ce sont toujours les mêmes qui sont au pouvoir depuis 1960 », *Invité Afrique*, 17 août 2020.
- <sup>58</sup> Lecoutre, « La mobilisation politique de la diaspora gabonaise... », *Op. cit.*, pp. 30-31.
- <sup>59</sup> Lire Delphine Lecoutre : « Qui gouverne le Gabon aujourd'hui ? », *Gabon Review*, 26 décembre 2019. Appel à Agir est un collectif citoyen dont les dix signataires sont des figures politiques et de la société civile en vue à Libreville encartés à l'opposition : Placide Aubianga Nzeh, Noël Bertrand Boundzanga, Elza Rituelle Boukandou, Franck Ndjimbi, Nicolas Nguema, Jean-Gaspard Ntoutoume Ayi, Anges Kevin Nzigou, Marc Ona Essangui, Edgard Owono Ndong et Minault Maxime Zima Ebeyard.
- <sup>60</sup> Lecoutre, « La mobilisation de la diaspora gabonaise... », *Op. cit.*, pp. 16-23.
- <sup>61</sup> Fanny Pigeaud : « L'affaire des - biens mal acquis - ? », Entretien avec Marc Ona Essangui et Grégory Ngwba Mintsa, *Politique africaine*, vol. 3, n°115, 2009, pp. 68-69.
- <sup>62</sup> Distribution de postes, d'argent et de marchés publics.
- <sup>63</sup> Voir Lecoutre, « Qui gouverne le Gabon... », *Op. cit.*
- <sup>64</sup> En particulier le pétrole, le manganèse, l'uranium, et le bois.

# Burkina Faso : des élections dans un contexte de fragilité particulier

Par Youssouf Bâ

**Youssouf Bâ**

Attaché d'enseignement et de recherche

Université Thomas Sankara

Ouagadougou, Burkina Faso

[nassbayouss@yahoo.fr](mailto:nassbayouss@yahoo.fr)

En 2015, un soulèvement populaire mit fin au régime autocratique de Blaise Compaoré, au pouvoir depuis 27 ans. L'élection présidentielle qui s'en suivit fut l'une des plus ouvertes de l'histoire politique du pays. Les élections du 22 novembre 2020 s'annoncent tout autant disputées, ne serait-ce qu'au regard du nombre de candidats déclarés. En effet, le président sortant Roch Marc Christian Kaboré fera à nouveau face à Zéphirin Diabré, l'actuel chef de l'opposition, et à Tahirou Barry, respectivement classés deuxième et troisième des dernières élections.

Même si aucun sondage ne donne un favori, de nombreux éléments permettent de penser que le président sortant est en bonne posture, malgré un premier mandat difficile. De nouveaux candidats se sont également positionnés, dont les principaux sont issus de l'ancienne majorité sous Compaoré : Eddie Komboïgo, candidat du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), l'ex-parti

au pouvoir; et Kadré Désiré Ouédraogo, tête d'affiche de l'aile dissidente du CDP et ancien président de la commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Concernant les élections législatives qui se tiendront à la même date, de nouveaux partis et des regroupements de candidats indépendants annoncent une assemblée hétéroclite.

Les nouveaux partis relevant de la mouvance présidentielle s'illustrent et semblent avoir fait le pari des alliances postélectorales pour s'assurer une meilleure participation à la gestion du pouvoir. Au niveau des candidatures indépendantes, le mouvement Servir et non se servir (SENS) nouvellement créé, retient l'attention. Il consacre l'entrée sur le terrain politique d'acteurs qui jusque-là appartenaient à la société civile, à l'image de l'avocat Kam Hervé Guy, ancien porte-parole du Balai citoyen, qui fût un acteur central du soulèvement populaire de 2015.

Le contexte de crise sécuritaire s'ajoute et rendra ces élections bien particulières. L'assassinat du grand imam de la ville de Djibo, enlevé le 11 août 2020 sur une route contrôlée par des groupes armés terroristes,

a souligné cette fragilité. Depuis 2015, le Burkina a vu sa situation sécuritaire se dégrader avec des attaques dans des zones de plus en plus étendues, un changement du mode opératoire ainsi que des cibles visées. Initialement localisée dans la région administrative du Sahel, la menace touche désormais cinq régions et a entraîné l'instauration d'un état d'urgence dans 7 des 13 régions administratives. Épargnés au départ, les civils sont désormais visés à l'instar des représentants de l'État (principalement des forces de défense et de sécurité) et des leaders communautaires locaux (leaders coutumiers, religieux et conseillers municipaux). Dans la capitale, les attaques touchent désormais des cibles perçues comme stratégiques telles que l'État-major général des armées et l'ambassade de France.

À ces évolutions s'ajoute une fragilisation de la cohésion sociale. Elle est induite d'une part, par les tensions communautaires qui apparaissent comme une conséquence de ces attaques; et d'autre part, par de présumées violations des droits humains par les différents acteurs armés (étatiques et non étatiques). Les réponses à la crise

”

*« Depuis 2015, le Burkina a vu sa situation sécuritaire se dégrader avec des attaques dans des zones de plus en plus étendues, un changement du mode opératoire ainsi que des cibles visées. »*

sécuritaire ont également évolué. D'abord presque exclusivement militaire, l'approche holistique tient maintenant compte d'aspects non militaires en incluant, par exemple, le Programme d'urgence pour le Sahel. Le volet coercitif a lui aussi évolué avec la mise à contribution de groupes d'autodéfense devenus, suite à une loi de janvier 2020, les Volontaires pour la défense de la patrie.

La tenue des élections relèvera du défi en ce qui concerne notamment la couverture territoriale, la sécurisation du scrutin et l'influence des acteurs armés non étatiques. En termes de couverture territoriale, il s'agira de la première fois dans l'histoire du Burkina que des élections ne se tiendront pas sur l'entièreté du territoire national. Selon les chiffres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), ces élections ne couvriront que 93,73 % du territoire. Vingt-deux communes, représentant environ 400 000 électeurs, n'ont pas pu être incorporées dans le fichier électoral pour cause d'insécurité.

Des interrogations demeurent quant à la capacité à assurer la sécurité des élections. En effet, des points d'enrôlement ont fait l'objet d'incidents sécuritaires comme, par exemple, un incendie à Samakoui dans la province du Mouhoun dans la nuit du 12 au 13 février 2020, et du vol de matériel dans le village de Founa. Outre ces incidents, l'inaccessibilité de certaines localités par voie terrestre a obligé l'armée à apporter son concours pour le déplacement par voie aérienne d'équipes de la CENI.

La sécurité des différents acteurs au cours de la campagne ainsi que l'accessibilité de certaines zones inquiètent. Il importe de garder à l'esprit l'exemple malien où le chef de l'opposition a été enlevé en pleine campagne électorale. Au Burkina, le maire de la commune de Pensa a été enlevé puis assassiné. La sécurisation des opérations de vote est relativement plus aisée à assurer, même s'il subsiste des inquiétudes quant à de possibles attaques. Des attaques frappant des sites tels que des marchés restent possibles, ces incidents ayant des précédents. C'est à ce niveau que se pose la question de l'influence des groupes armés non étatiques sur le scrutin.

Sur la base de ces observations, les parlementaires ont adopté « à l'unanimité et par consensus<sup>1</sup> » un rapport recommandant le report des législatives d'un an. Mais les partis politiques, acteurs du dialogue politique national, ont pour la plupart souligné la nécessité de tenir les élections afin de ne pas tomber dans une situation de vide juridique qui pourrait déboucher sur une crise politique. Ces derniers notent en plus que la CENI assure pouvoir tenir les élections à bonne date et dans des conditions acceptables.

C'est dans ce contexte qu'il faut analyser la récente modification du code électoral le 25 août 2020. Il prévoit désormais qu'en cas de force majeure ou de circonstance exceptionnelle qui compromettrait la tenue de l'élection dans certains bureaux de vote, la CENI peut néanmoins valider le scrutin sur la base des résultats des bureaux où le vote a pu se tenir normalement. Si pour certains députés une telle disposition est salutaire, d'autres estiment qu'elle entérine une exclusion de fait de citoyens en ce qui concerne l'exercice de leur droit. Pour le ministre responsable de l'administration du territoire, il s'agissait de lever des obstacles juridiques concrets pour la tenue des élections. Dès lors, le défi n'est pas de tenir des élections parfaites, mais des élections acceptables au regard du contexte sécuritaire et des standards en la matière.

<sup>1</sup> D'après les mots du président de l'Assemblée nationale.



**Photo page 11 : Monument des héros nationaux, Ouagadougou, Burkina Faso.**

## NOUVELLES ET ANNONCES

---

### → Tatiana Smirnova

a rejoint l'équipe du Centre FrancoPaix en tant que chercheuse postdoctorale. Elle a co-publié un article avec Anne Roussel et Yvan Guichaoua pour le blog [Ideas4development](#) de l'AFD.

### → Bruno Charbonneau

a participé à la conférence en ligne [CCFAS-CGIAR Climate Security in the Sahel](#) le 3 septembre. Il a aussi écrit pour le [Macdonald-Laurier Institute](#) le 10 septembre, et co-écrit avec Jonathan Sears un article pour le [Hill times](#) le 7 septembre.

### → Elisa Lopez Lucia

a publié un article académique dans la revue [Political Geography](#).

### → Adib Bencherif

a publié un article académique dans la revue [Studies in Conflict and Terrorism](#). Il a aussi co-publié un article académique avec Gino Vlavonou dans la revue [African Identities](#). Il a présenté « Jihadist Fluidity and Resilience in the Sahel » lors de la conférence annuelle de l'American Political Science Association le 12 septembre.

### → Marie-Eve Desrosiers

a publié un article académique dans la revue [Comparative Politics](#). Elle a aussi publié dans le journal [Ottawa Citizen](#) le 2 juillet 2020.

### → Niagalé Bagayoko

a publié l'étude « [L'architecture institutionnelle de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest](#) » pour l'Africa Security Sector Network.

### → Adam Sandor

a publié un article académique dans la revue [International Affairs](#).



Patrouille de la MINUSMA au centre du Mali.

## ÉQUIPE ÉDITORIALE

---

CO-RÉDACTEUR EN CHEF

**Bruno Charbonneau**

*Directeur du Centre FrancoPaix*

*Professeur agrégé, Collège militaire royal de Saint-Jean*

CO-RÉDACTEUR EN CHEF

**Maxime Ricard**

*Coordonnateur du Centre FrancoPaix*

*Candidat au doctorat, Université du Québec à Montréal*

RÉVISION

**Yvana Michelant-Pauthex**

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

**Marie-Ève Desrosiers**

*Professeure agrégée, Université d'Ottawa*

**Cédric Jourde**

*Professeur agrégé, Université d'Ottawa*

**Mulry Mondélice**

*Professeur adjoint, Collège militaire royal de Saint-Jean*

**Marina Sharpe**

*Professeure adjointe, Collège militaire royal de Saint-Jean*

## CRÉDITS PHOTO

---

Couverture : Thomas Samson / AFP

Page 2 : Thomas Samson / AFP

Page 6 : Société civile gabonaise

Page 7 : Dynamique unitaire

Page 11 : Wikipedia / Sputniktilt

Page 13 : MINUSMA / Gemma Cortes / Flickr

[Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix](#) a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

### CHAIRE RAOUL-DANDURAND | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Tel. (514) 987-6781 | [chaire.strat@uqam.ca](mailto:chaire.strat@uqam.ca) | [dandurand.uqam.ca](http://dandurand.uqam.ca)

Retrouvez-nous sur Twitter : [@CFrancopaix](https://twitter.com/CFrancopaix) et [@RDandurand](https://twitter.com/RDandurand)

### PARTENAIRE

---

